VIGIS - Marches publics du Burkina Faso

Barometre VIGIS | Janvier 2025

Données calculées le 6 novembre 2026 à 07:24 UTC

Indicateurs clés

Publications de marchés publics recensées par VIGIS

211

Budgets estimés cumulés

7,5 milliards FCFA

Budget estimé renseigné pour 180/211 publications (85,3 %).

Attributions recensées dans les publications de la période

817

Montants attribués retenus après contrôles de qualité

3,4 milliards FCFA

Le secteur Fournitures et équipements représente 62 des publications recensées sur la période (29,4 %).

Répartition sectorielle

Secteur attribué à partir du texte de la publication ; "Secteur non résolu" regroupe les publications sans secteur identifiable ou hors référentiel. La couverture indique la part des publications du secteur pour lesquelles un budget estimé est renseigné.

Secteur	Publications	Part	Budget estimé cumulé	Couverture
BTP et travaux publics	19	9,0 %	4,0 milliards FCFA	19/19 (100,0 %)
Fournitures et équipements	62	29,4 %	2,0 milliards FCFA	52/62 (83,9 %)
Santé et pharmaceutique	3	1,4 %	6 798 FCFA	3/3 (100,0 %)
Informatique et télécommunications	21	10,0 %	341,4 millions FCFA	19/21 (90,5 %)
Services et prestations intellectuelles	55	26,1 %	941,0 millions FCFA	52/55 (94,5 %)
Transport et logistique	1	0,5 %	0 FCFA	0/1 (0,0 %)
Secteur non résolu ou non spécifié	50	23,7 %	171,4 millions FCFA	35/50 (70,0 %)

Comparaison mensuelle

Publications recensées : 211 contre 189 le mois précédent. Écart : +11,6 %.
Budgets estimés cumulés : 7,5 milliards FCFA contre 7,1 milliards FCFA le mois précédent. Écart : +5,2 %.
Attributions recensées : 817 contre 222 le mois précédent. Écart : +268,0 %.
Montants attribués retenus : 3,4 milliards FCFA contre 4,1 milliards FCFA le mois précédent. Écart : -16,3 %.

Méthodologie

Publications de la DGCMEF, structurées par VIGIS.
VIGIS est une plateforme privée indépendante ; les données peuvent être révisées lorsque de nouvelles publications sont intégrées. Les montants attribués sont soumis à des contrôles automatisés de qualité. Certains montants incohérents peuvent être neutralisés ou écartés des agrégats monétaires selon les règles de qualité de VIGIS.

Édition de référence :

https://vigisdata.com/observatoire/barometre/2025-01

Méthodologie complète :

https://vigisdata.com/methodologie